

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rég.
(
Mon.
be



19055659

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

10 AVR. 2019

DU BRABANT WALLON **Greffier**

N° d'entreprise : **413.255.038**

Dénomination

(en entier) : **Domaine régional Solvay**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Chaussée de Bruxelles, 111 à 1310 La Hulpe**

Objet de l'acte : **Démission**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mai 2018

2. Nominations - Démissions

Madame la Présidente informe les membres de l'Assemblée générale que Monsieur Thierry de Schrevel a transmis sa lettre de démission en tant qu'Administrateur à voix consultative.

Madame la Présidente informe également les membres de l'Assemblée générale qu'elle a choisi de remettre son mandat de Présidente entre les mains du Ministre-Président.

Madame Laloy poursuivra son mandat d'administratrice à voix délibérative au sein du Conseil d'administration. La Présidence de l'Asbl sera assumée de façon transitoire par le Vice-Président et ce, jusqu'au renouvellement du Conseil d'administration prévu en mai 2019.

Les membres de l'Assemblée générale ratifient ces démissions.

(Signé) Yves Van Honacker, Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature